



Association Européenne des Pilotes Handicapés Visuels « LES MIRAUDS VOLANTS »

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2023

COMPTE-RENDU

Cette vingt-quatrième Assemblée Générale de notre association s'est tenue à l'hôtel Le Richelieu, le dimanche 16 avril de 9h à 12h30.

Le samedi 15 avril 2023 a été proposé aux participants une visite de l'Espace Rosanoff sur la base aérienne 118.

Membres présents :

En présentiel :

FLECHIER Isabelle (MA)
CACHENAUT Marie-Thérèse (MA)
OLIVEIR Jérémy (MA)
DESPIERRES Quentin (MA)
D'ONORIO DI MEO Bernard (MA)
LAPORTE Jean-Claude (MA)
LE CLECH Catherine (MA)
LEFÈVRE Michel (MA)
LESLIAK Véronique (MA)

En distanciel :

BASSOT Eliane (MA)
LUJIC Tatiana (MA)
HAUDOT Luc (MA)

Invités :

BESSON-IMBERT Catherine (Secrétaire de l'association)

Membres représentés :

BASSOT Eliane (MA)
BOISSINOT Francis (MA)
BORIE Vincent (MA)
BOUILLOUX Frank (MA)
BROT Jean-Marie (MA)
CHALINE Christine (MA)
DULOU Nicolas (MA)
GIRARD Jean-Baptiste (MA)
GUIBERT Thomas (MA)
HAUDOT Luc (MA)
IRIEN Kévin (MA)
JOSSET Eve (MA)
ORNATSCKAIA Sofia (MA)
PAPA LUCIA Sabrina (MA)
PRAVOND Michel (MA)
ROPITAUX Stéphane (MA)
SOUCHAUD Patrice (MA)
VERVOITTE Pascal (MA)

Membres absents :

RIALIN Chantal (MO)
TONON Joann (MO)

31 membres étant à jour de leur cotisation à notre association pour l'année 2022/2023, dont :

- 28 membres actifs (incluant une personne morale),

Siège Social :

Maison des Sports – 190 rue Isatis – F-31670 LABEGE
Tél +33 (0)562 24 18 13 – GSM +33 (0)682 44 79 74

Internet : www.mirauds-volants.com - e-mail : mirauds.volants@free.fr

Reconnaissance d'intérêt général

Agrément Jeunesse et Sports : N° 31 AS 964 / Affiliation FFA : N° 837 - Code club FFPLUM : 31/13

Mont-de-Marsan, le 16 avril 2023, Assemblée Générale Ordinaire

- 2 membres honoraires,
- 1 membre d'honneur (dispensé de cotisation).

Nous comptons 12 membres actifs présents ainsi que 18 représentés, soit 30.

Le quorum des 2/3 des membres actifs présents ou représentés (soit 21), exigé par l'article 12 de nos statuts étant réuni, les délibérations ou décisions qui seront prises durant cette Assemblée seront donc valides et la séance est déclarée ouverte.

Début des travaux : 09h00

Procès-Verbal 2021 adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

1. Exposé du rapport moral 2022 par Marie-Thérèse CACHENAUT, présidente.

Bonjour et bienvenue à vous toutes et tous qui êtes avec nous à Mont-de-Marsan en présentiel, en distanciel et un grand merci aux autres qui n'ont pu prendre part à cette assemblée générale mais qui ont envoyé leur pouvoir. Cela dit, avant d'entrer dans le vif du sujet des débats, cela fait maintenant plus d'un an que Patrice RADIGUET nous a quitté et je vous propose d'observer une minute de silence pour lui rendre hommage.

L'année 2022 fut une année difficile, aussi bien par la charge de travail qui incombait aux membres du CA que par les différents problèmes et annulations auxquels nous avons dû faire face. Malgré ces difficultés, nous avons poursuivi notre travail de numérisation des livres de la bibliothèque sonore, poursuivi nos interventions auprès des entreprises ou lors de salon et pris d'importantes décisions comme celle de rendre les sommes investis par les acquéreurs du SOUNDFLYER.

Nous allons vous présenter les documents incontournables lors d'une assemblée générale :

- Le compte de résultat 2022
- Le bilan financier pour l'année 2022

Ensuite nous vous demanderons de voter le quitus pour l'exercice de l'année écoulée.

Puis s'en suivra :

- L'exposé du budget prévisionnel 2023
- L'exposé des orientations de l'associations pour les mois à venir

Nous finirons par les questions diverses.

J'insiste sur le fait que l'association existe et n'avance non pas seulement grâce aux membres du conseil d'administration mais bien grâce à l'implication de tous les adhérents. Je souhaite également insister sur le fait que notre trésorerie reste maigre et que la recherche de financement, du simple don au dossier de financement national est l'affaire de toutes et tous. C'est pourquoi je vous invite à récolter un maximum de dons pour aider au financement de l'association.

Comme l'année passée, je vous demande expressément d'être attentifs, de critiquer de façon constructive afin que nous puissions nous améliorer.

Maïté CACHENAUT

Ce rapport moral ne suscite aucune question et est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Siège Social :

Maison des Sports – 190 rue Isatis – F-31670 LABEGE

Tél +33 (0)562 24 18 13 – GSM +33 (0)682 44 79 74

Internet : www.mirauds-volants.com - e-mail : mirauds.volants@free.fr

Reconnaissance d'intérêt général

Agrément Jeunesse et Sports : N° 31 AS 964 / Affiliation FFA : N° 837 - Code club FFPLUM : 31/13

2. Exposé du rapport d'activité 2022 par Quentin DESPIERRES, Secrétaire Adjoint, et vote.

Le rapport d'activité ayant été transmis aux membres avant l'assemblée, seules les grandes lignes sont résumées ici.

- Adhésion : l'association compte 38 adhérents en 2022 dont 8 étaient affiliés à la Fédération Française d'Aéronautique et 13 intégrés en aéroclub.
- Heures de vol : une baisse de -20% par rapport à 2021 due au faible nombre de stage et au fait que certains de nos pilotes intégrés n'ont pas volés en 2022.
- Stages : seulement deux stages ont pu être organisés en 2022 à cause de divers facteurs. Les stages organisés ont été celui de Saintes au mois de juillet 2022 et celui de Saint-Etienne au mois d'octobre 2022.
- SOUNDFLYER : Un grand travail a été effectué afin de reprendre le projet du SOUNDFLYER 2. 5 SOUNDFLYER 1 sont prêtés par l'association et sont opérationnels. Les SOUNDFLYER 2, ne sont qu'à l'état de prototype. Ils restent réservés au simulateur.
- Salons et prestation : contrairement à 2021, l'année 2022 a été riche en prestation et salon de par la reprise des manifestations et notre travail avec l'entreprise FAARH avec laquelle nous sommes intervenus plusieurs fois chez Safran. A ce titre il a été décidé de mettre en place une annonce pour les manifestations afin d'impliquer un maximum de membres de l'association.
- Visioconférences : en 2022, nous avons poursuivi les conférences à distance. Grâce à Jean-Luc SWARTZ et Alain MARTINEZ nous avons pu organiser quatre téléconférences.
- Communication : tous les moyens de communications de l'association déjà existants ont continués de fonctionner durant 2022. Il est rappelé que le site internet de l'association, récemment rénové, possède toutes les informations nécessaires et à jour pour tout personne recherchant des informations sur l'association.

Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

3. Exposé du compte de résultat et du bilan 2022 par Bernard D'ONORIO, trésorier, tels qu'ils ont pu être établis par la SARL LYPEC, et vote.

Chacune et chacun ayant reçu ces documents en format numérique et ayant pu en prendre connaissance, les grandes lignes en sont néanmoins rappelées par Bernard.

Le Bilan de cette année 2022 est négatif de -10999 euros car le Conseil d'Administration a décidé de rendre les investissements aux futurs acquéreurs du SOUNDFLYER 2. Sans cette décision, le bilan serait positif de +361 euros.

Ce rapport a suscité diverses questions concernant le financement du SOUNDFLYER 2. Il a été décidé de faire une rétrospection des transactions financières effectuées sur ce projet.

A la demande de l'assemblée, les comptes dédiés ont été exposés.

Après divers échanges et demandes de précisions, le bilan et le compte de résultat sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés moins six abstentions.

Siège Social :

Maison des Sports – 190 rue Isatis – F-31670 LABEGE

Tél +33 (0)562 24 18 13 – GSM +33 (0)682 44 79 74

Internet : www.mirauds-volants.com - e-mail : mirauds.volants@free.fr

Reconnaissance d'intérêt général

Agrément Jeunesse et Sports : N° 31 AS 964 / Affiliation FFA : N° 837 - Code club FFPLUM : 31/13

4. Quitus de l'Assemblée au Conseil d'Administration pour sa gestion de l'exercice 2022.

Quitus est donné à l'équipe en place, à l'unanimité des membres présents ou représentés.

5. Exposé et approbation du budget prévisionnel 2023.

Chacune et chacun ayant reçu en format électronique ce budget prévisionnel et ses commentaires, il est rappelé :

- Tout d'abord qu'un budget prévisionnel est soumis à tout nouvel événement intervenant dans les hypothèses d'activités de l'association. En tant que tel, il n'est exact qu'au moment de son élaboration. Néanmoins par ses orientations, il est sensé refléter la ligne politique que se donne l'association pour l'exercice à venir et donc, malgré ses risques inévitables de fluctuations, ses principales options restent valables.
- Le total du budget prévisionnel pour 2023 est de 89399 euros.
- Les deux plus gros postes de dépense sont le secrétariat et la participation aux charges tel que la location des locaux.
- L'association va faire plus de demandes de subventions que les années précédentes.
- Le conseil d'administration a mis en place, à compter du 1^{er} janvier 2023, un système de valorisation des heures de bénévolat. Pour ce faire nous invitons chaque adhérent effectuant une action pour l'association à nous envoyer un mail avec la date, le lieu, la mission effectuée et le temps passé sur cette action afin que nous puissions la valoriser. Il est rappelé que valoriser les heures de bénévolat constitue un argument majeur pour la recherche de financement.
- Il est également rappelé aux adhérents l'importance de l'implication de chacun dans la recherche de dons. A titre d'exemple, si chacun/chacune rapportait 300 euros de dons, cela permettrait déjà d'assumer l'intégralité des coûts de fonctionnement de l'association.

Ce budget prévisionnel 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés moins trois abstentions.

6. Exposé des orientations de notre Association pour l'année 2023 par Quentin

DESPIERRES, secrétaire adjoint

Tout d'abord il est rappelé que ces orientations sont des objectifs fixés par le Conseil d'Administration mais qu'ils sont évidemment sujet à évolution. Aussi, nous rappelons que l'ensemble de ces prévisions sont désormais accessibles à tout moment et par tous depuis notre site internet dans la rubrique « Agenda ».

Pour cette année à venir, l'association s'orientera selon trois axes :

1) SOUNDFLYER :

A la suite du décès de Mr Patrice RADIGUET, Quentin DESPIERRES reprend le travail entamé et deviens le responsable du projet SOUNDFLYER. Comme vous le savez, nous sortons d'une période difficile en ce qui concerne le SOUNDFLYER. Seulement deux prototypes, fournis par Mr Thomas BAUDIN sont partiellement fonctionnels et actuellement utilisés, bien que capricieux. Bien que le travail effectué par Mr RADIGUET et Mr BAUDIN soit honorable, il s'est avéré incomplet et

Siège Social :

Maison des Sports – 190 rue Isatis – F-31670 LABEGE

Tél +33 (0)562 24 18 13 – GSM +33 (0)682 44 79 74

Internet : www.mirauds-volants.com - e-mail : mirauds.volants@free.fr

Reconnaissance d'intérêt général

Agrément Jeunesse et Sports : N° 31 AS 964 / Affiliation FFA : N° 837 - Code club FFPLUM : 31/13

inachevé. De plus reprendre un travail déjà entamé n'est jamais simple et, dans le cas du SOUNDFLYER, plus complexe que de repartir de zéro. Au vu de tous ces éléments il a été décidé de passer sur une nouvelle version du SOUNDFLYER : le SOUNDFLYER version 3. Pour ce faire, une présentation du projet SOUNDFLYER 3 vous sera rapidement envoyé afin que vous puissiez la diffuser à un maximum de personnes. Les prochaines étapes du projet sont :

- Réécrire complètement le cahier des charges. Quentin DESPIERRES indique qu'il ne pourra l'écrire tout seul et qu'il sollicitera les pilotes ayant l'habitude de voler avec.
- Rechercher des partenaires techniques capable de réaliser le projet. Quentin DESPIERRES indique que sur ce point, plusieurs pistes sont explorées. De plus nous invitons toute personne ayant un contact intéressé par le projet et capable de le réaliser à rentrer en contact avec Quentin DESPIERRES.
- Rechercher des financements. Il est rappelé qu'en 2019, un devis d'une valeur de 75000 euros a été réaliser pour la conception d'un nouveau modèle de SOUNDFLYER et qu'avec l'inflation, cette valeur se verra automatiquement augmentée. Il nous faut donc rechercher des financements.

La liste mail SOUNDFLYER, mise en place pour les acquéreurs du SOUNDFLYER 2, sera remis en œuvre et élargie à tous ceux souhaitant aider sur ce projet.

2) Formations et stages :

Le Conseil d'Administration travaille d'arrache-pied pour organiser des stages et trouver de nouveaux lieux pour ceux-ci. D'ores et déjà, 5 stages sont planifiés pour 2023 :

- Du 19 au 21 mai : nouveau stage vol montagne sur l'aéroport de Tarbes-Lourdes ouvert à 4 pilotes confirmés organisé grâce à Jean-Claude LAPORTE.
- Du 13 au 16 juillet : stage avion sur le terrain de Saintes-Thénac ouvert à 8 pilotes
- Du 7 au 10 aout : nouveau stage avec au choix avion, ULM, ou planeur sur le terrain de Boss près de Rouen ouvert à 8 pilotes.
- Du 28 au 31 aout : stage planeur sur le terrain de Clarac ouvert à 6 pilotes.
- Du 26 au 29 Octobre : stage avion et ULM sur le terrain de Saint-Etienne ouvert à 8 pilotes.

A propos du PPL : à la suite de plusieurs demandes des membres de l'association, il a été décidé d'organiser une nouvelle session de passage du PPL. Tatiana LUJIC, missionnée par le Conseil d'Administration pour l'organisation de cette session informe l'Assemblée que pour le moment, le projet n'est pas encore initié. Cependant, l'Institut Mermoz (institut de formation agréé) a été contacté et se montre toujours partant pour l'organisation d'une nouvelle session. Malgré les différents remaniements institutionnels, la DGAC se charge toujours de faire passer le PPL. Cependant pour mener à bien cette session, il nous faut l'accord à la DSAC Nord. Il faudra aussi budgétiser les nouvelles numérisations et valider les modalités en fonction du nombre de participants intéressés. Pour le moment, les modalités resteraient similaires à celle de la session précédente : 2 stages en présentiel avec des stages en distanciel le plus possible en week-end pour convenir à chacun. A ce jour, une dizaine de membres sont intéressés pour passer le PPL. Il est également rappelé à l'assemble que la formation adaptée du BIA reste disponible.

Pour ce qui est des formations : Maïté CACHENAUT va réaliser une formation sur la numérisation afin de poursuivre le travail sur la bibliothèque sonore de l'association. Tatiana LUJIC informe que le GIAA a été transformé en APIDV et qu'elle aurait un contact qui pourrait nous aider à avancer sur ce point.

3) Communication

Siège Social :

Maison des Sports – 190 rue Isatis – F-31670 LABEGE

Tél +33 (0)562 24 18 13 – GSM +33 (0)682 44 79 74

Internet : www.mirauds-volants.com - e-mail : mirauds.volants@free.fr

Reconnaissance d'intérêt général

Agrément Jeunesse et Sports : N° 31 AS 964 / Affiliation FFA : N° 837 - Code club FFPLUM : 31/13

Mont-de-Marsan, le 16 avril 2023, Assemblée Générale Ordinaire

Que se soit en interne avec l'organisation de conférences sur divers thèmes aéronautiques ou en externe avec la mise à jour constante des réseaux sociaux (site internet, page Facebook, page HelloAsso...), nous souhaitons poursuivre nos efforts de communication. Nous allons également poursuivre notre travail avec l'entreprise FAARH pour intervenir auprès des entreprises.

Un autre chantier que nous souhaiterions mener à bien serai de refaire l'entièreté de la charte graphique de l'association afin de la moderniser. Cependant réaliser une refonte complète de l'identité visuelle de l'association est un processus long et couteux. Pour le moment nous n'en sommes qu'à l'état de projet, rien n'a été décidé. Michel LEFEVRE informe l'Assemblée qu'il serai peut-être possible de s'associer avec une faculté d'art pour réduire les coûts.

7. Questions diverses.

Ces questions n'ont pas été soumises en tant que telles, mais débattues tout au long de notre Assemblée.

- Présentation du système de Jean-Claude LAPORTE par lui-même : Ce système est un système vocal et tactile. Les informations de vitesse, altitude, route, variomètre sont accessibles vocalement en appuyant sur un bouton. La partie tactile se compose de deux axes pouvant descendre à l'aide de moteurs électriques pour indiquer l'inclinaison et l'assiette de l'avion. Le système est en taille un peu plus gros qu'une main et se posera directement sur le genou du pilote. Il y a également une autre boîte qui devra être quant à elle positionnée sur le sol de l'aéronef. Jean-Claude LAPORTE explique que cela fait plus de 4 ans qu'il y travaille. Ce projet est porté par des ingénieurs de la société Transtech. Le principal financeur du projet est l'UNADEV. Jean-Claude LAPORTE informe également que suite à un contact qu'il a eu avec un expert en centrale inertielle, il sera possible que la partie matérielle du SOUNDFLYER soi, au vu des technologies actuelles, réduite à un smartphone. Jean-Claude LAPORTE souhaitera que les Mirauds Volants essayent de travailler avec Transtech afin de voir dans quelle mesure son système et le SOUNDFLYER pourrait être complémentaire.

Fin des travaux : le 16 avril 2023 à 12h30.

Fait à Mont-de-Marsan, le 16 avril 2023

Signature des administrateurs :

Présidente : Marie-Thérèse CACHENAUT

Trésorier : Bernard D'ONORIO DI MEO

Secrétaire : Isabelle FLÉCHIER

Siège Social :

Maison des Sports – 190 rue Isatis – F-31670 LABEGE

Tél +33 (0)562 24 18 13 – GSM +33 (0)682 44 79 74

Internet : www.mirauds-volants.com - e-mail : mirauds.volants@free.fr

Reconnaissance d'intérêt général

Agrément Jeunesse et Sports : N° 31 AS 964 / Affiliation FFA : N° 837 - Code club FFPLUM : 31/13

Mont-de-Marsan, le 16 avril 2023, Assemblée Générale Ordinaire

Secrétaire adjoint : Quentin DESPIERRES

Siège Social :

Maison des Sports – 190 rue Isatis – F-31670 LABEGE

Tél +33 (0)562 24 18 13 – GSM +33 (0)682 44 79 74

Internet : www.mirauds-volants.com - e-mail : mirauds.volants@free.fr

Reconnaissance d'intérêt général

Agrément Jeunesse et Sports : N° 31 AS 964 / Affiliation FFA : N° 837 - Code club FFPLUM : 31/13